

DROITS DES FEMMES ET DES ENFANTS SELON LE CIDDEF**Les acquis sont sérieusement menacés**

Surprenants, c'est le moins que l'on puisse dire des résultats de l'enquête initiée par le Centre d'information sur les droits des enfants et des femmes (CIDDEF). L'étude révèle ainsi un net recul des valeurs égalitaires en l'espace de huit années, entre 2000 et 2008. De ce fait, le courant d'opinion favorable à l'égalité entre hommes et femmes dans la société algérienne s'est affaibli au profit du courant conservateur.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Selon les conclusions de l'enquête réalisée en 2000, la population la plus favorable aux valeurs d'égalité constituait 27 % de la population globale des 18 ans et plus.

En 2008, elle baisse, se situant à 16%. Par ailleurs, la population la moins favorable ou réfractaire représentait 10% en 2000 de la population globale ; en 2008, ce pourcentage double pour atteindre 23%. Ce sont les acquis concernant les droits des femmes et des enfants qui sont ainsi remis en cause, commentent les spécialistes présents.

Pour sa part, M^{me} Naït Zai, présidente du CIDDEF, dira que la sonnette d'alarme est tirée du fait que la transformation de la société ne s'est pas faite dans le sens voulu, c'est-à-dire une réelle égalité entre les hommes et les femmes. Selon la représentante du CIDDEF, cette situation n'est pas à imputer aux mentalités mais au fait que les politiques ne donnent pas l'exemple de la modernité concernant les droits des femmes.

«La société est coupée du politique, les textes sont

ignorés par les citoyens qui se font donc leur propre opinion, c'est aux décideurs de donner l'exemple», a déclaré M^{me} Naït Zai.

L'étude permettra, selon elle, d'initier de nouvelles actions concrètes en direction de la société. Elle dira, en outre, que la société civile se doit de vulgariser les textes existant déjà. «Le président, qui termine son mandat, et les autres candidats doivent prendre en considération l'individualité des femmes, et l'étude est une alarme pour les politiques. Entre 2000 et 2008, il y a eu une réelle régression des acquis.»

L'intervenante signalera, en outre, le rôle des oulémas qui, explique-t-elle, ne prennent pas d'initiative pour ce qui est d'el-ijtihad concernant notamment la question épineuse de la polygamie. «Nos oulémas suivent les politiques et ne répondent qu'aux demandes de ces derniers», souligne M^{me} Naït Zai.

L'étude initiée par le CIDDEF, selon les résultats dévoilés, révèle que le courant d'opinion favorable aux valeurs égalitaires semble s'être affaibli en huit années. L'enquête a été



Il y a eu une réelle régression des acquis entre 2000 et 2008.

réalisée en juin 2008 auprès des adultes de 18 ans et plus et des adolescents de 14 à 17 ans. Ainsi, moins d'hommes défendent les valeurs égalitaires.

En 2000, 55% des personnes interrogées étaient disposées à élire une femme en tant que présidente de la république alors qu'en 2008, 36% seulement sont disposés à faire ce choix. Par ailleurs, 32% des garçons interrogés révèlent être hostiles au travail des femmes. Sept adultes sur dix pensent aussi que la femme doit porter le hidjab. Chez les hommes, un tiers d'entre eux était réfractaire au tra-

vail des femmes, ils sont 38% en 2008 à être contre le fait que la femme travaille. Par ailleurs, 70% des Algériens (70% des hommes et 81% des femmes) se disaient disposés à élire une femme à un poste de maire.

En 2008, cette proportion baisse à 53% (38% des hommes et 67% des femmes). Pour ce qui est de la polygamie, 51% des Algériens étaient favorables à une suppression de la polygamie. En 2008, la proportion est similaire à celle de l'année 2000 à la différence près que 10 % des ces personnes favorables précisent que cela est per-

mis par la religion. Au cours de l'étude réalisée en 2000, 78% des Algériens considéraient qu'il n'était pas raisonnable qu'une femme demande le divorce si son mari lui interdisait de travailler. En 2008, cette part passe à 89%. Aussi, 29% des Algériens considéraient qu'il n'était pas raisonnable qu'une femme demande le divorce si son mari prenait une seconde épouse. Ce taux est passé à 34 % l'année passée.

Ainsi, l'enquête confirme que comme en 2000, l'analyse des interdits montre qu'on interdit peu aux hommes mais beaucoup aux femmes. Elle prouve

aussi que les interdits quand ils existent, s'emploient à contrôler chez les femmes leur liberté de mouvement et la manière de s'habiller.

Par ailleurs, et pour ce qui est des violences, les femmes violentées sont plutôt des jeunes femmes âgées de 18 à 34 ans. Les célibataires subissent moins souvent cette violence que les femmes mariées, révèle l'enquête.

Selon les initiateurs de l'enquête, les valeurs de modernité, de progrès et d'égalité semblent avoir du mal à se diffuser, y compris chez les adolescents.

F.-Z. B.

GRÈVE DES PRATICIENS**Le rouleau compresseur de l'administration mis en marche**

Le rouleau compresseur de la machine administrative commence à s'activer au niveau des établissements hospitaliers. Les praticiens de la santé publique, en grève ouverte depuis mardi passé, subissent depuis vingt-quatre heures des intimidations et sont rappelés à l'ordre par leurs administrations respectives.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - C'est au niveau local, particulièrement dans les établissements de santé de proximité, que l'administration hospitalière a décidé de sévir.

Faisant un point sur l'évolution du mouvement de grève, qui est à son sixième jour, le secrétaire général du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le D^r Merabet, a fait part de l'enregistrement, au niveau du bureau du syndicat, de nombreux cas d'intimidations exercées sur les praticiens grévistes.

Dans la wilaya d'Oran par exemple, l'administration sanitaire joue la carte des salaires et promet des ponctions. Mais rappe-

lons que cette procédure a toujours été appliquée à la fin de chaque grève des syndicats autonomes. «Ce que nous notons dans ces agissements, c'est que la grève est ouverte et on ne sait pas encore combien de temps elle va durer. Alors parler déjà de ponctions, c'est un peu de la provocation», a signalé notre interlocuteur.

Certains gestionnaires à l'Est, à El Harrouch, à titre illustratif, menacent carrément de licenciement. Une aberration sans précédent, sachant que la grève est un droit garanti par la Constitution.

Au Centre, c'est dans les localités de Dergana et Bordj-El-Kiffan que des intimidations ont été le plus constatées par le syndicat qui parle d'empêche-

ment des délégués syndicaux de faire leur travail syndical auprès de leurs confrères praticiens. «Nos collègues sont pourchassés par l'administration. Nous déplorons le recours à la pression de la part de l'administration pour casser notre mouvement», fait remarquer le D^r Merabet, signalant que dans certains établissements hospitaliers, l'administration n'a pas trouvé mieux que de faire circuler une liste d'émargement des praticiens avec une demande de précision «s'ils sont en grève ou pas». Une manière, certes, de faciliter à celle-ci la tâche des ponctions sur salaire, pour éviter de sanctionner des praticiens non grévistes.

Cependant, certains praticiens font remarquer que «ces gestionnaires qui prennent le relais de l'administration centrale, à savoir le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière, pour imposer des sanctions sur les praticiens, sont

eux-mêmes dans l'irrégularité». Le SNPSP a été le premier syndicat, d'ailleurs, à faire valoir leur cause. Les gestionnaires issus de la dernière carte sanitaire ne sont pas officiellement nommés. Ils ne le seront pas avant la promulgation de leur statut particulier, également en voie de finalisation.

Certains gestionnaires sont tributaire également de celui des praticiens de la santé publique. «Vous constatez qu'il y a beaucoup à dire sur la gestion des hôpitaux où même les responsables travaillent dans un cadre non réglementaire», a cité le D^r Merabet.

Revenant, par ailleurs, au sixième jour de la grève, l'orateur a exprimé l'entière satisfaction du syndicat de la mobilisation des praticiens qui a atteint hier 80% au niveau national.

Ce chiffre est en hausse par rapport aux premiers jours du débrayage, et cela est relative-

ment lié à l'attente désespérée des praticiens de voir le président de la République ou leur tutelle réagir à l'occasion de la visite de Bouteflika à Biskra, où il a inauguré une structure sanitaire.

Le silence enregistré à l'issue de cette visite a réconforté les praticiens dans leurs convictions de mener jusqu'au bout ce mouvement de protestation. Pour ce qui est de la non notification de la décision de l'arrêt de la grève au syndicat, le D^r Merabet confirme que la justice dispose de toutes les informations relatives au syndicat et qu'elle est en mesure de leur notifier nommément cette décision, sans passer par d'autres voies non réglementaires, à savoir un communiqué. Conclusion, la grève se poursuit et aucun conseil national n'est prévu par le syndicat, tant que la situation n'a enregistré aucune amélioration.

R. M.